

Direction Générale Affaires Médicales CV/KA/MV – 2025

## DECISION CONJOINTE DE MUTATION N°2025-049

LA DIRECTRICE ET LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT,

- Vu les articles R. 6152-1 à R. 6152-98 du Code de la Santé Publique portant sur le statut des praticiens hospitaliers temps plein et notamment l'article R. 6152-11 ;
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Emmanuel ROBIN, chef du service de Gérontologie ;
- Vu l'avis favorable de Madame le Docteur Nathalie PIBAROT, cheffe du pôle Médecine ;

## **DÉCIDENT**

Madame le Docteur Carole CREANTOR, praticien hospitalier à temps partiel, est affectée au sein du Pôle MÉDECINE – service de Gérontologie, sous la responsabilité de Monsieur le Docteur Emmanuel ROBIN, à compter du 30 juin 2025.

Fait à Vienne,

Le 26 juin 2025

Le Président de la CME

Léopold ADÉLAÏDE

La Directrice

Céline VIGNÉ



